

6 janvier 2022 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

Cher Pascal BRICE, merci. Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les élus, je vois le président de région Bretagne entre autres, Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir ouvrir cette année le Congrès national de la Fédération des acteurs de la solidarité. Et j'ai bien conscience des efforts qu'il a fallu déployer pour maintenir ce rendez-vous malgré les conditions sanitaires. Et donc, je veux remercier, Monsieur le président, pour nous avoir tous réunis, même à distance, les uns des autres, et même loin de Rennes, car c'est en effet un moment important pour cette belle fédération qui est la vôtre, née il y a 65 ans, forte aujourd'hui de ses 60 000 professionnels, de ses 2 800 établissements et services, soit rien moins que 90 % des centres d'hébergement et de réinsertion sociale du pays et 500 structures d'insertion par l'activité économique. Sur le terrain au quotidien pour notre Nation, votre fédération accompagne 400 000 personnes précaires. C'est donc peu dire qu'elle joue un rôle majeur de solidarité et de cohésion pour notre pays. C'est en effet un moment important, car il vous permettra aussi de discuter des propositions sur lesquelles vous avez travaillé afin de mieux lutter contre le fléau de la pauvreté. Et je veux vous remercier chaleureusement de ces contributions qui sont nécessaires à l'action publique. Vous le savez mieux que quiconque, et je vais évidemment commencer par ce contexte, l'épidémie mondiale que nous vivons depuis 2020 a profondément ébranlé notre société, fragilisé ses piliers et bousculé nos concitoyens. Et depuis deux ans, sans relâche, vous avez répondu présent en étant des acteurs absolument essentiels et des maillons de cette chaîne de solidarité nationale. Dès le début de la crise, en effet, en mettant à l'abri des personnes à la rue, en répondant aux demandes d'aide alimentaire qui ont fortement augmenté, en continuant d'accueillir nos enfants pris en charge par la protection de l'enfance, en poursuivant vos actions en faveur de l'insertion, par exemple, en mobilisant les chantiers d'insertion pour abonder les aides alimentaires ou en continuant d'aider nos aînés et nos concitoyens porteurs de handicaps.

Dans ce contexte inédit, vous avez su trouver des solutions pour faire face à l'urgence et au manque de bénévoles, aux difficultés d'approvisionnement pour nourrir les personnes à la rue ou les familles prises au dépourvu par la fermeture des cantines, pour faire face aussi à la solitude et à l'isolement des personnes précaires, souvent âgées et n'osant plus sortir de chez eux.

Et ce faisant, vous avez été au-delà des acteurs de terrain que vous êtes tout au long de l'année, tout à la fois les visages et les voix de la fraternité, mais ces vigies de notre République sociale. Et donc je veux vraiment vous remercier pour cette action tout particulièrement durant la crise, et exprimer ici la gratitude de la Nation. Et que vous soyez bénévoles associatifs ou travailleurs sociaux, j'ai bien conscience des épreuves que vous vivez tous les jours et qui ont été exacerbées par la crise qui perdure. L'épuisement parfois la lassitude et en même temps cette volonté de tenir. Nous avons, je dirais, en ce moment, la crise dure même si elle est dans une phase différente de celle que nous avons connue à l'hiver et printemps 2020, besoin plus encore de l'ensemble des services et associations que vous représentez et pour cela, il est nécessaire de regarder en face notre situation et de voir aussi les voies et moyens d'améliorer tout à la fois les conditions de travail, d'améliorer la reconnaissance sociale et salariale et je vais, là-dessus, y revenir. Je veux tout d'abord redire la volonté qui a été la nôtre pendant cette période de crise de déployer tous les filets de sécurité et de solidarité nationale. Le quoi qu'il en coûte est en effet une politique économique et sociale inédite qui nous a permis d'éviter que la crise sanitaire sans précédent que nous traversons ne se double d'une véritable catastrophe sociale. Au plus fort de la crise, l'État a été jusqu'à prendre en charge les salaires de plus de 9 millions de personnes grâce au chômage partiel, a soutenu les entreprises pour préserver l'emploi, des aides exceptionnelles ont été versées à deux reprises en 2020. 4 millions de personnes parmi les plus précaires en ont bénéficié. Elles ont évité environ 400 000 nouvelles situations de pauvreté.

Ensemble, nous avons aussi pérennisé 200 000 places en hébergement généraliste et sonner le glas d'une

politique de gestion en thermomètre et c'est une avancée fondamentale pour laquelle vous avez milité. Nous avons besoin de vos propositions à cet égard pour continuer d'améliorer ensemble la situation et je sais que la ministre en charge du logement, Emmanuelle WARGON qui est avec nous aujourd'hui est pleinement engagée à vos côtés pour améliorer l'accès, le maintien dans le logement des ménages précaires et je la remercie pour cet engagement constant. Nous avons aussi soutenu nos jeunes pour éviter qu'ils paient la crise au prix fort, même si nous n'avons pas pu éviter certaines situations plus que difficiles. Les repas à 1 euro dans les CROUS qui ont été maintenus pour les boursiers depuis la rentrée. Depuis septembre, ce sont 6 millions et demi de repas à 1 euro qui ont été servis à des étudiants boursiers et 150 000 à des étudiants non boursiers précaires qui en ont fait la demande. Des consultations de psychologues remboursées. Le plan « 1 Jeune, 1 Solution » aussi qui a permis à 3 millions de jeunes de trouver un emploi et donc, au fond, durant cette crise depuis deux ans à la fois, ces choix de la Nation et votre action de terrain ont produit des résultats concrets, tangibles, dont nous pouvons ensemble être fiers, alors que nous redoutions une explosion de la pauvreté que plusieurs autres pays ont connu, nous pouvons aujourd'hui constater qu'après la baisse du taux de pauvreté en 2019, ce taux est resté stable en 2020.

Ce n'est pas le fruit du hasard et ce n'est pas un phénomène spontané, c'est le fruit de notre mobilisation, de nos choix, de nos investissements, de nos actions collectives. Le taux de chômage est revenu à son niveau d'avant crise, le taux d'emploi n'a jamais été aussi haut depuis 1975 et la part des jeunes, ni en emploi ni en formation, diminue fortement et a atteint son plus bas niveau depuis 2008. Tout cela, c'est à la fois pour vous remercier et pour faire le point de l'action de ces dernières années durant cette crise. Pour autant, est-ce qu'on peut se satisfaire de cette situation ? Ma réponse est claire : c'est non. Non, parce que les problèmes qui existaient avant crise pour bon nombre d'entre eux demeurent, parce que la crise a révélé certaines situations ou dysfonctionnements et parce que notre pays compte aujourd'hui encore un peu plus de 9 millions de personnes en situation de pauvreté. Et nous ne pouvons pas nous résoudre à ce qu'une partie de nos concitoyens et avec eux leurs enfants, se sentent condamnés à la pauvreté parce qu'ils n'arrivent pas à retrouver un emploi, parce qu'ils ont perdu toute confiance ou tout espoir, parce qu'il est trop compliqué pour une mère de chercher un travail en élevant seule ses enfants ou parce qu'être personnes en situation de handicap et dans la précarité peut encore être aujourd'hui une double peine.

Et donc, je partage, cher Pascal BRICE, cette conviction que vous avez plusieurs fois affirmée. Nous devons lutter contre un enracinement de la pauvreté qui instille une peur du quotidien et ôte toute perspective d'avenir. La lutte contre cet enracinement, elle a guidé l'action que nous menons ensemble et sur laquelle se sont d'ailleurs mobilisés beaucoup d'entre vous et beaucoup d'élus qui sont présents dans les différents ateliers de travail tels que j'ai pu les voir et qui ont construit cette stratégie présentée en 2018 et qui nous a conduits à mener une politique visant à apporter des solutions très concrètes aux difficultés rencontrées par nos concitoyens dans la précarité et qui ne se règlent pas toutes de façon strictement monétaire mais appellent plutôt une politique de nouveaux services accessibles à tous.

Alors, je voudrais ici, justement pour essayer d'ouvrir des voies, des perspectives, partager quelques convictions. Je ne pourrais pas couvrir évidemment tous les sujets parce que lutter contre la pauvreté et l'enracinement de la pauvreté est un continent à soi seul, mais je voudrais revenir sur quelques éléments qui sont au cœur des convictions que nous portons avec de l'action qui a été commencée, avec des réussites et des avancées qui sont à mes yeux à compléter, avec parfois aussi, des situations que nous n'avons pas réussies à faire évoluer et à ce moment, je voudrais commencer à tirer des conclusions provisoires.

D'abord, c'est le premier point sur lequel, je voulais insister, pour éviter que la pauvreté ne se transmette de génération en génération, contre toute égalité des chances nous avons mené une politique de prévention de la pauvreté dès l'enfance. C'est pour moi un des éléments les plus importants, une obsession depuis le début du quinquennat. J'en suis absolument convaincu, c'était l'approche la plus efficace parce que c'est la plus radicale au sens de la racine, c'est prendre justement le problème dès l'enfance, dès les premiers jours. C'est le sens même du nouveau parcours 1000 premiers jours, mise en place ensuite aux travaux de la commission dite CYRULNIK pour favoriser le développement de l'enfant et qui se traduit par plus d'accompagnement des parents, dès avant la naissance et dès les premiers jours de vie. Donc, une stratégie qui s'accroche de la PMI et qui a créé de nouveaux dispositifs. La mise en place du congé paternité d'un mois qui est, je crois, un élément déterminant pas simplement pour l'égalité entre les sexes, mais également pour la prévention de la pauvreté. Le meilleur accompagnement des jeunes enfants. C'est aussi le sens des petits déjeuners gratuits dans les écoles défavorisées qui vont bénéficier cette année à plus de 200 000 enfants de la cantine, à un euro dans les communes rurales pour 80 000 enfants de dédoublement des classes de grande section, jusqu'en CE1 en référé plus pour 330 000 enfants ou encore des vacances apprenantes ou du passeport. Et derrière ces chiffres, ces dispositifs, on voit que c'est en quelque sorte un tableau impressionniste qui commence à se constituer, qui est la capacité que nous nous donnons collectivement pour accompagner des centaines de milliers de familles qui ont besoin de cette solidarité de la Nation.

À l'école, que nous avons rendu obligatoire dès 3 ans, mais dès les premiers jours de vie, avant et dans le temps familial, il y a l'organisation familiale. Et donc, c'est lutter contre le déterminisme social grâce à l'école et cette mobilisation de la nation. C'est aussi cette ligne que j'ai voulu tenir en fermant le moins possible les écoles

durant la crise et en permettant d'accompagner justement toutes les familles modestes avec parfois des protocoles, je sais très contraignants, mais je pense que l'une des politiques sociales les plus importantes durant la crise a été de maintenir l'école ouverte. Parce que c'est maintenir la possibilité d'accéder aux livres, d'accéder aux savoirs, d'accéder aux autres et parfois d'accéder au seul repas de la journée. Néanmoins, nous devons aller encore beaucoup plus loin parce que cette politique, justement de la petite enfance et cette lutte contre la pauvreté dès l'enfance est largement encore à compléter, une ambition est encore à construire. D'abord, en continuant de creuser le sillon des 1000 premiers jours, notamment en matière d'accueil du jeune enfant. Et à mes yeux, c'est doublement important pour les parents qui ne peuvent pas travailler sans solution de garde et pour le développement des enfants. Nous avons, jusque dans les années 2000, pu nous prévaloir d'un système efficace permettant aux mères de reprendre leur travail dès la fin de leur congé maternité, reposant sur le libre choix des parents entre de l'accueil individuel ou collectif. C'est une richesse qui fait figure d'exception. En Europe, qui est aussi au cœur du succès en termes de natalité de la France. Aujourd'hui, ce système est à bout de souffle et c'est un problème social, c'est un problème à la fois pour la lutte contre la pauvreté et pour l'éducation de nos enfants, c'est un problème pour l'égalité femmes-hommes et c'est un problème pour la natalité française. Aujourd'hui, ce système ne répond plus aux besoins qui lui sont adressés : près de 20 % des parents n'obtiennent pas de mode d'accueil. Plus de 160 000 ne reprennent pas le travail, faute de solution de garde pour leurs enfants. On estime à 200 000 le nombre de places manquantes. Et malgré l'investissement qui est fait en faveur de l'accueil du jeune enfant à hauteur de 15 milliards d'euros, nous ne parvenons plus à atteindre nos objectifs. Et je le dis avec beaucoup de lucidité, là aussi, vous m'avez entendu défendre la politique qui est celle du Gouvernement et de la Nation toute entière sur beaucoup de sujets et des chiffres qui marquent des succès, mais nous pensions ouvrir 30 000 places en crèche sur le quinquennat. Et nous arriverons à en ouvrir moitié moins. Parce que notre système est aujourd'hui tellement éclaté, tellement complexe, qu'il est devenu beaucoup trop lent et que, surtout, il est facteur d'inégalités territoriales extrêmement difficiles de conjurer et qui sont très difficiles à expliquer à nos concitoyens. Notre système ne permet pas non plus de réduire les inégalités alors qu'on sait que la crèche est favorable au développement des enfants. Seuls 5 % des enfants des classes populaires en bénéficient, contre 20 % des enfants des classes favorisées.

Et donc, cela, c'est évidemment sans parler de l'accueil des enfants des mères célibataires, qui ont souvent besoin de solutions plus ponctuelles ou à des horaires décalés et qu'aujourd'hui, nous ne couvrons pas à proprement parlé – à laquelle nous n'arrivons pas à répondre. Situation d'autant plus problématique que nos concitoyens estiment que l'accueil de leur enfant doit être la priorité numéro 1 de notre politique familiale. Nous devons donc concevoir un nouveau système plus clair, plus centré sur la réponse directe aux besoins des parents, notamment ceux qui ont des besoins spécifiques, que j'évoquais à l'instant. En somme, mettre en place un véritable droit à la garde d'enfant qui devrait se traduire par un mode d'accueil individuel ou collectif accessible pour tous les parents, avec une indemnisation en cas d'absence de solution. Ce nouveau système devra permettre de répondre de façon progressive au besoin d'ouverture de 200 000 nouvelles places d'accueil collectives ou individuelles, alors qu'aujourd'hui personne ne se sent réellement responsable, si nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, pour répondre à ces besoins et pour que ce droit ne soit pas simplement incantatoire. Et donc, tout cela nécessite aussi, dans le cadre d'un débat démocratique, de désigner un chef de file unique qui sera donc le responsable de cette politique de l'accueil du jeune enfant au plus près du terrain. Et je le dis en regardant les systèmes qui aujourd'hui se mettent à mieux fonctionner que le nôtre, en particulier pour prendre deux exemples, le système allemand, le système islandais qui ont permis de faire progresser très rapidement ces pays, qu'il y a quelques années, étaient moins efficaces que nous en la matière. Je suis pour ma part convaincu qu'il est temps de nous donner les moyens de notre ambition en matière de petite enfance en mettant, justement, sur pied un système plus simple, plus responsabilisant de la puissance publique afin de répondre véritablement aux besoins des jeunes parents. Je sais que cet enjeu est aussi au cœur de votre plateforme des propositions, et donc que je souhaite qu'on puisse là-dessus vraiment aussi travailler ensemble. Ensuite, si nous voulons pouvoir prévenir la pauvreté en agissant sur ceux qui en sont les victimes, dès leur plus jeune âge, il nous faut mieux nous occuper des enfants de l'aide sociale à l'enfance.

C'est le deuxième grand élément sur lequel je voulais insister, particulièrement parler de ces enfants et de ces adolescents. Nous améliorons fortement leur situation avec la Loi sur l'enfance qui sera adoptée en janvier. Cette loi permettra entre autres, grâce à un travail vraiment de toutes les formations politiques, de tous les acteurs sociaux et une décantation qui a vraiment mobilisé tous les acteurs et je les en remercie et qui a mobilisé le secrétaire d'État en charge de ce sujet. Cette loi permettra entre autres de généraliser les contrats jeunes majeurs pour s'assurer qu'aucun jeune ne soit laissé sans solution après ses 18 ans. Ce qui est une avancée essentielle. Nous devons continuer à aller encore plus loin dans la protection de ces enfants. Je l'ai déjà dit, je pense que cette responsabilité, là aussi, mérite d'une clarification institutionnelle et cette responsabilité doit incomber à l'État. D'ailleurs, soyons clairs. Quand cela dysfonctionne, cela remonte à l'État et personne ne peut comprendre que par des choix démocratiques, nous ayons des hétérogénéités locales sur un tel sujet. Mais surtout, je crois que nous devons inverser la logique actuelle. On exige aujourd'hui plus de ces enfants, qui ont pourtant moins que les autres. On fait encore de l'atteinte de leurs 18 ans une date scellant une exigence d'indépendance pour ces jeunes, alors même qu'ils ne peuvent compter sur personne. Et être indépendant, cela veut dire avoir un logement que l'on peut se payer, trouver un travail le plus vite possible,

être stabilisé dans une formation et avoir aussi le droit à l'erreur. Et donc, on leur ferme l'univers des possibles, au lieu de leur laisser le choix en faisant de l'atteinte de la majorité un moment d'angoisse, de bascule, j'allais dire possible, soyons lucides et regardons les chiffres, quasi certain dans la pauvreté. Le résultat, c'est qu'entre 25 et 30 % des personnes sans abri sont passées par l'ASE et donc, on voit le déterminisme aujourd'hui de l'aide sociale à l'enfance. Seuls 15 % des jeunes sortant d'ASE font des études, 15 %. Et je ne peux pas me résoudre à accepter cette situation et je ne peux pas dire que malgré le texte de loi qui est très important que nous allons passer en janvier et les investissements faits, nous l'ayons réglé durant les 5 années qui viennent de s'écouler. Nous devons donc donner plus à ces jeunes qui ont le moins, pour que grandir ne soit plus une perspective angoissante, avec la crainte de se retrouver à 18 ans à la rue. Et donc, je vous le dis très clairement, la prise en charge par l'ASE ne doit plus s'arrêter à 18 ans. Ces jeunes de l'aide sociale à l'enfance doivent pouvoir continuer à être hébergés, accompagnés, soignés dans un cadre qui se substitue à leur famille tant qu'ils en ont besoin et non en fonction d'une règle administrative déterminant un âge couperet. Dans le cadre de cette prise en charge, les jeunes de l'ASE doivent pouvoir accéder aux bourses, au contrat d'engagement jeunes, aux autres dispositifs aussi que nous sommes en train de mettre en place pour sécuriser leur avenir. Mais en aucun cas, ces aides ne sauraient se substituer au besoin de continuité du logement ou de l'accompagnement fourni dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Et c'est bien ce que nous devons à ces enfants, en bref.

Je considère qu'il s'agit de réhumaniser la protection de l'enfance en cessant de donner l'impression à ses enfants qu'ils sont en quelque sorte de trop dans notre société. C'est une politique d'humanité, mais je le dis aussi avec beaucoup de force, c'est une politique d'investissement social et humain. Car ne pas le faire, c'est ôter des chances et construire la pauvreté à coup sûr, la précarité encore plus. Parfois, on est tombé dans des situations encore plus difficiles et quasiment un déterminisme de la délinquance. Et donc, cet investissement, la société doit le faire. Il est indispensable, il est juste, oserais-je dire, il est rentable pour la société, pour ceux qui en douteraient ou qui hésiteraient à mener une telle politique. Parce qu'il évite les bascules dans la pauvreté, dans la marginalité et aussi tous les coûts sociaux qui vont avec.

Troisième conviction : j'irai beaucoup plus rapidement sur ce point. Toujours en termes de prévention de la pauvreté, c'est lutter contre les inégalités de santé parce qu'elles doublent généralement et aggravent les inégalités éducatives, familiales et la crise aussi que nous vivons les a cruellement mis en lumière. Pour lutter contre elles, nous avons mis en place plusieurs dispositifs politiques qui sont efficaces et qui ont pu être achevés durant ce quinquennat. Nous avons mis en place la complémentaire santé solidaire et surtout, depuis le 1er janvier 2021, l'offre 100 % santé qui est accessible à tous les Français bénéficiant d'une complémentaire santé responsable ou de la complémentaire santé solidaire. Je veux ici défendre et porter cette réforme importante. C'est une avancée majeure qui a eu des effets directs très concrets, elle vient compléter tout ce qui a été fait depuis une vingtaine d'années en la matière. Elle touche, et a permis notamment à 2 millions de patients d'avoir des lunettes intégralement remboursées, et nous avons par ailleurs tenu au cœur de la crise, à protéger nos concitoyens les plus précaires à travers la distribution gratuite aussi de masques à près de 9 millions de personnes. Et pour moi, c'est un élément extrêmement important de cet accès aux soins et de ce recours aux soins.

Je voudrais juste dire un mot pour achever ces 3 premières convictions en termes de prévention, pour dire que tout cela fonctionne aussi si nous continuons d'améliorer le fonctionnement des services publics à l'égard des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Je sais que vous travaillez beaucoup et je vous en remercie avec la ministre en charge de l'action et de la transformation publique. Notre but est de continuer d'améliorer le fonctionnement des fameuses maisons France Services pour les rendre justement plus accessibles à l'ensemble des publics, pour aider à prévenir ou accompagner, surtout pour aider et accompagner à la demande des droits et lutter contre le non-recours. Il n'y a pas de politique de prévention qui peut fonctionner si nous continuons d'avoir des situations de non-recours sur ces dispositifs préventifs ou sur les mécanismes d'aide qui évitent de tomber dans la grande pauvreté. Et donc, sur ce point, c'est une action absolument indispensable. Vous êtes des aiguillons de la puissance publique et je vous en remercie. Beaucoup de choses que nous avons fait d'ailleurs pour parfois automatiser, rendre les aides plus contemporaines vont dans ce sens. Mais il y a encore des éléments de fracture. On a encore beaucoup de nos compatriotes qui sont loin des services. Et quand ces services ne sont pas automatiquement donnés, quand on ne fait pas le « aller vers », qu'on a parfois redécouvert, par vous, mais certains autres durant la crise, eh bien, on a encore des situations de non-recours et c'est aussi pour moi une politique de prévention indispensable pour lutter justement contre la pauvreté.

Le second pilier de notre lutte contre la pauvreté repose sur une autre conviction profonde. Après tous ces éléments sur la prévention et la lutte contre le déterminisme, c'est au fond la conviction que le travail joue un rôle essentiel dans cette lutte. Et c'est une conviction de cohérence à mes yeux, mais de dignité. Nul n'est inemployable et on doit donner à chaque citoyen et chaque citoyenne, la chance de s'intégrer dans la société du travail en l'adaptant, en le rendant accessible, en ayant la bienveillance, l'organisation qui va avec, mais en considérant que c'est un élément évidemment pour avoir une rémunération, mais pour trouver sa dignité, sa place, le sens de la société. D'abord, à commencer par les jeunes, nous nous sommes mobilisés quelques soient les événements pour enrayer ce mal endémique qu'est le chômage des jeunes et qui je crois a commencé à porter ses fruits. Nous avons effacé 15 années de hausse du chômage des jeunes ces 4 dernières années.

porter ses fruits. Nous avons eu une 10 années de hausse du chômage des jeunes ces 7 dernières années. Néanmoins, aujourd'hui en France, encore près de 500 000 jeunes sont malgré eux ni en études, ni en emploi, et ne parviendront pas à trouver une activité par leurs propres moyens, parce qu'ils ne savent pas quelles démarches entreprendre, parce qu'ils n'ont pas les codes, parce qu'ils sont discriminés, parce qu'ils ne sont pas encore suffisamment accompagnés dans des périodes de doutes, d'incertitudes, ou de grandes difficultés. Alors, je veux dans un premier temps pousser les dispositifs qui marchent, comme la garantie jeunes. Et nous sommes passés en 2017 de 50 000 bénéficiaires par an, à près de 200 000 cette année. Et nous avons appris, ce qui marche c'est un accompagnement intensif. Ce sont des immersions, c'est une responsabilisation, mais nous avons aussi appris ce qui marche moins bien. En particulier, le fait que les jeunes les plus exclus accèdent mal à la garantie jeunes, ou que l'accompagnement intensif s'arrête trop souvent au bout de 6 semaines.

C'est aussi la raison pour laquelle nous avons mis en place le contrat d'engagement jeune, qui est le fruit, là aussi, d'un travail très intense avec vous, et je vais vous en remercier. Le principe est simple, aucun jeune ne doit se trouver chez lui sans rien faire. De notre côté, nous nous engageons à accompagner au plus près les jeunes concernés, à leur offrir des solutions d'activités afin qu'ils soient actifs entre 15 et 20 heures par semaine ; et en contrepartie, le jeune s'engage à suivre cet accompagnement, à accéder à ces solutions, avec un objectif qui est l'accès à un emploi pérenne pour tous. Alors, soyons très clairs, chaque jeune qui est durablement éloigné de l'emploi, pourra avoir accès justement à ce contrat ; mais, les choses seront calibrées, et quasiment adaptées à chaque type de situation, et c'est la grande difficulté on le sait de ces situations de fragilité, c'est qu'elles supposent tout à la fois un universalité d'accès, mais la pluralité des solutions pour qu'elles soient cousues main avec les acteurs sociaux, avec les collectivités territoriales au plus près du terrain. Et donc, chaque jeune, comme je le disais, durablement éloigné de l'emploi, pourra avoir accès à ce contrat d'engagement ainsi calibré, un véritable accès universel à l'insertion, avec des parcours sur mesure pour s'adapter à chacun sera ainsi conçu. Parce que tous les jeunes ne sont pas dans la même situation, le contrat d'engagement jeune sera donc adapté pour les jeunes en rupture, qu'ils soient à la rue, en centre d'hébergement, en sortant de l'ASE, ou souffrant par exemple de maladies mentales. Et pour eux, nous mettrons en place un parcours spécifique de plus longue haleine, un accompagnement plus poussé, visant à sécuriser aussi, comme je le disais tout à l'heure, l'accès à un logement, à une activité adaptée. Et donc, ce que je veux dire là, c'est qu'à travers ce contrat, la conviction que nous avons acquise par les échanges avec vous, avec aussi beaucoup d'acteurs locaux, les missions locales que je veuille aussi remercier pour leur mobilisation dans ce travail, parce qu'elles sont des acteurs essentiels aussi de la vie de ce contrat, comme justement des garanties jeunes. C'est que la solution n'est pas simplement dans le moment au travail et dans la situation de travail, c'est souvent une solution qui impose d'avoir une réponse en matière de logement, d'avoir une réponse en matière d'accompagnement, d'avoir une réponse en termes d'adaptation du travail. Et c'est ce à quoi, justement, ce contrat devra œuvrer. Nous aurons à cet égard, vous l'avez bien compris, dans les mois qui viennent, besoin de vous, pour accompagner ces jeunes dans leur parcours, pour nouer ces liens entre centres d'hébergement, les missions locales, Pôle Emploi, l'ensemble des acteurs de formation. Je sais que vous y travaillez avec Elisabeth BORNE et Marine JEANTET, et concrètement, un cadre national sera mis en place. Des marchés régionaux seront lancés rapidement en ce sens et c'est une profonde réforme de l'insertion des jeunes qui s'engage, grâce à laquelle chaque jeune pourra participer à cette société du travail. Et donc pour moi, ce contrat d'engagement, je le dis très clairement, est une révolution en termes d'approche et en termes d'organisation collective pour la rendre plus adaptée et en quelque sorte sans couture pour les jeunes auxquels nous devons apporter une réponse, qui est le travail d'accompagnement social, le logement et parfois d'autres éléments.

Au-delà des jeunes, nous avons aussi agi massivement en faveur de l'insertion, qui constitue la clé pour éviter l'enracinement dans la pauvreté et s'assurer que toute la société profite bien, justement, de cette reprise que nous sommes en train de connaître. Alors, nous avons soutenu l'insertion par l'activité économique avec près de 200 000 places fin 2021, nous pouvons faire encore mieux. Nous étendons le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de longue durée », en saluant cette initiative venue elle aussi du monde associatif et qui incarne bien ce que je souhaite porter pour nos concitoyens dans la précarité. Et pour moi, c'est l'exemple type d'une politique publique complète, menée avec les élus locaux, avec le terrain, qui a fait l'objet d'une expérimentation, d'une évaluation, puis d'une généralisation progressive, donc avec une méthode très transparente. Mais c'est le retour à l'activité qui est la clé de la sortie de la pauvreté. Tout un chacun doit être accompagné selon ses besoins pour y parvenir, en s'appuyant sur ses dynamiques locales impliquant associations, service public de l'emploi, tissu économique. Et donc nous allons passer de 10 à 60 territoires sur lesquels l'expérimentation se déploie. Dès cette année 5 nouveaux territoires ont été inclus, le territoire de Teil en Ardèche, ou encore la commune de Pontchâteau, en Loire-Atlantique. Et j'en passe. En revanche, nous ne sommes pas à la hauteur de l'ambition que j'avais fixée en septembre 2018 sur l'insertion des bénéficiaires du RSA, de la même manière que je l'ai fait pour les dispositifs de prévention. On regarde ce qui a fonctionné, ce que nous sommes en train collectivement de bâtir et il faut regarder ce que nous n'avons pas réussi à faire évoluer. Chaque année, encore aujourd'hui, seuls 20 % d'entre eux, ces bénéficiaires de RSA, retrouvent un emploi.

Nous avons expérimenté une nouvelle méthode pour améliorer cela avec les départements ; la contractualisation avec l'Etat donnant lieu à la fixation d'objectifs associés à plus de moyens financiers. Les

personnes au RSA sont désormais orientées plus rapidement et mieux accompagnées. Près de 60 % sont orientés en moins d'un mois contre 50 % il y a 3 ans. Et dans plusieurs départements qui ont mené l'expérimentation, je pense au département du Nord, par exemple, on a de vrais résultats qui sont très encourageants. Mais on voit qu'on a encore des situations qu'on peut réussir à faire bouger, ce n'est pas la marge, la crise ne nous a évidemment pas aidés puisque tout ce que j'évoquais tout à l'heure, d'actions collectives a permis de résister, de stabiliser, mais nous n'avons pas réussi à profondément transformer les choses. Trop peu retrouvent encore un emploi. Il y a un double sujet de fond. D'une part, la réduction des budgets dédiés à l'insertion face à la hausse des budgets consacrés au paiement du RSA par les départements, qui est le fruit, il faut bien le dire, à mes yeux, d'un vrai dysfonctionnement qui a été pensé il y a une quinzaine d'années. Je l'ai plusieurs fois dit, où on n'a pas fait de la décentralisation. On a décentralisé une compétence aveugle, c'est-à-dire la possibilité de liquider des prestations. Bilan des courses : on aggrave le problème. Je ne pense pas que notre pays soit un pays qui endosse l'idée d'avoir sans politique sans RSA, ce n'est pas vrai, donc une politique nationale. Mais je pense qu'on met les départements les plus pauvres dans des situations absolument insurmontables. On l'a d'ailleurs vu dans plusieurs territoires ultramarins ou en Seine-Saint-Denis, où nous avons recentralisé le RSA pour cette raison. Mais le dysfonctionnement qu'on a connu ces 15 dernières années autour de ce sujet, ça a été la double peine pour les départements les plus en difficulté. Au fond, ils ont consacré leur budget à la liquidation du RSA et ça a mangé leur capacité à développer des politiques d'insertion. Et puis d'autre part, les inégalités inhérentes à la décentralisation ont encore accru, je dirais, ce dysfonctionnement.

Alors, nous avons colmater les brèches, pris des mesures de recentralisation. Je l'ai évoqué, pour la Seine-Saint-Denis et quelques territoires d'Outre-mer. Mais le problème de fond demeure notre système n'est pas assez tourné vers la reprise d'activité pour nos compatriotes qui sont au RSA. Alors j'ai bien conscience que beaucoup sont éloignés de l'emploi, cumulent ce qu'on appelle pudiquement des freins périphériques. Mais je suis aussi convaincu que, appuyé par les innovations que nous connaissons tous et qui sont sur le terrain qu'on voit partout en France, que personne n'est inemployable et qu'il existe un chemin pour chacun, simplement, il faut parfois là aussi que ces solutions soient cousues main et il faut parfois investir davantage sur celles et ceux qui sont les plus en difficulté qui, pour certains, n'ont jamais connu l'emploi ou ont perdu leur emploi depuis très longtemps, qui se sont déqualifiés, qui ont parfois aussi perdu des compétences aussi sociales, des capacités à s'organiser dans la vie durant les années qui ont précédé. Donc nous devons continuer d'investir sur le retour à l'emploi, sortir des silos dans lesquels on compartimente les personnes, innover comme nous le faisons avec le contrat d'engagement jeune. Ce n'est pas à la personne exclue de l'emploi de faire les frais de ce foisonnement institutionnel et des compétences enchevêtrées qui l'amènent du département à Pôle emploi, tandis que ses problèmes sont peu en quelque sorte également ballottés et pas toujours réglés.

Donc, comme pour les jeunes, je pense que nous devons remettre le bénéficiaire au cœur du processus d'insertion et lui donner les capacités d'être acteur de son parcours d'accompagnement. Charge au service public de l'emploi de lui apporter la réponse adaptée rapidement. Et en quelque sorte, de traiter nous-mêmes les complexités et les enchevêtrements institutionnel et administratif. Lutter contre la pauvreté, c'est aussi soutenir les personnes qui sont les plus frappées par la précarité et je voulais après avoir évoqué ce sujet du travail et son importance et cette piste un instant. Dire un mot plus spécifiquement de la situation des mères célibataires. Clairement, ces familles et leurs difficultés étaient parmi les absents du débat politique. Les familles monoparentales, comme on dit souvent de manière pudique, sont 90 % des mères seules qui élèvent leurs enfants, ce sont des situations qui ont en quelque sorte étaient dans des angles morts de toutes les politiques publiques, des impensées, des non-dits. Et à travers des crises sociales de ces dernières années qui, on va le dire, sont arrivées dans les débats publics. Je ne réduis pas ce qu'on a appelé la crise des Gilets jaunes à ce sujet, mais très clairement à mes yeux, le sujet des mères célibataires a été un des éléments qui s'est révélé, dans la sphère publique le débat public avec lesquels j'ai pu échanger sur les mères célibataires. Et ce sont les appels de ces femmes, expliquant que leur pension n'était pas payée, qu'elles n'arrivaient pas à faire garder leur enfant comme je l'ai évoqué tout à l'heure car cela a coûté trop cher et qui nous a amené à lancer au fond, ce sont des situations où tout se cumule et qui ne rentrent pas dans des catégories prédéterminées dans lesquelles nous avons pensé historiquement nos politiques publiques parce que ce n'était pas une catégorie normée.

C'est pourquoi, nous avons commencé à répondre à la situation de ces mères célibataires. On a augmenté l'aide à la garde individuelle d'enfants de 30 % pour ces familles. Ce qui est un gain, allons jusqu'à 250 euros par mois. Nous avons mis en place avec Olivier VÉRAN un nouveau service qui garantit le versement des pensions alimentaires et prévient les impayés, ce qui concerne rappelons le 40 % des pensions, là aussi à 90 %, ce sont les femmes seules qui sont touchées, mais il y a encore à faire mieux pour traiter ce risque séparation qui touche de plus en plus de familles. Et là-dessus, on le voit bien également, même avec la réforme qu'on a faite pour simplifier le versement des pensions alimentaires, on a beaucoup de situations qui ne sont pas traitées. Et ça touche le logement, l'organisation de la vie, ces mères célibataires dont je parle, ce sont aussi celles qui, la plupart du temps, connaissent le temps partiel subi, le temps de travail justement fracturé qui sont dans les situations d'auxiliaire de vie ou autres et qui donc, ont une situation, elles vivent sous les minima que nous connaissons, en particulier, sous le salaire minimum, alors même que la réalité de leur temps d'engagement au

travail est nettement supérieure aux 35 heures par semaine.

Et donc, sur tous ces sujets, vos contributions seront une fois de plus essentielles pour que nous puissions continuer à améliorer la vie de ces mères célibataires parce que c'est une réalité sociale et ça ne doit plus rester un impensé, pas simplement du débat, mais de l'action publique.

Enfin, je veux aussi partager avec vous les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés, j'ai commencé à le faire sur plusieurs sujets, mais je voudrais, avant de conclure, peut-être porter un regard particulier sur ces quelques difficultés, avec une forme de lucidité, de recul. Les difficultés d'abord, nous les avons connues sur le sujet du revenu universel d'activité. J'avais annoncé les travaux dès 2018 afin de mettre en place un nouveau système d'aide sociale plus juste, plus simple, plus incitatif à l'activité. Aucune de nos aides sociales ne fonctionnent avec les mêmes règles, la même définition de ressources. Les résultats, c'est qu'il faut bien le dire, peu de gens comprennent le système, ce qui alimente le non-recours que j'évoquais tout à l'heure, la défiance, la multiplication des expériences malheureuses lorsque la situation d'une personne se détériore, alors qu'elle fait l'effort de reprendre son activité et crée énormément de situations qui sont aberrantes pour nos citoyens et qui créent des mécanismes aussi d'incitations complètement contre productifs. Et donc, c'est à la fois injuste et inefficace. Ce système de multiplication des aides. Le gain au travail n'est jamais le même selon les prestations. Il varie selon qu'on est locataire ou propriétaire pour donner un exemple et donc, on a des situations aberrantes qui renvoient les gens à des catégories, des statuts qui n'ont rien à voir avec le parcours qui est le leur. Alors, au bout de deux ans de travaux techniques d'une ampleur inédite, conduits par Fabrice LENGART, que je veux ici vraiment remercier, nous pouvons désormais affirmer qu'en fusionnant le RSA, la prime d'activité, les APL, nous pourrions sortir des centaines de milliers de personnes de la pauvreté. Avec une telle fusion, on poserait donc les bases d'un nouveau système social plus efficace, plus lisible et plus juste. Parce qu'il reposerait sur une seule base de ressources qui permettrait de compter de la même façon les ressources des personnes, c'est-à-dire fini les hauts fonds, les ressources prises en compte sur un an, en trois mois ou moins, selon les prestations. Fini le gain au travail, variable selon qu'on est, comme je le disais, locataire ou propriétaire. Pour les bénéficiaires, cela voudra dire très, très, très directement, plus de simplicité, donc moins de non-recours qui sape l'efficacité de notre système quand on sait qu'il peut atteindre 30 % pour le RSA mais aussi plus de confiance dans notre système social, qui sera ainsi mieux compris que le maquis que j'évoquais un instant.

Je souhaite donc maintenant que nous puissions avancer jusqu'au bout de cette voie, associée à une réforme en profondeur dans notre service public de l'emploi et de l'insertion. Je suis convaincu que ce système sera aussi une réponse adaptée aux travailleurs précaires qui oscillent aujourd'hui entre activité et minima sociaux sans que le gain du retour en activité ne soit toujours tangible pour eux. Et nous nous sommes aussi heurtés, j'en ai rapidement parlé, à l'enchevêtrement des compétences qui caractérisent les politiques sociales. C'est le cas pour la Petite enfance avec des responsabilités qui sont éclatées entre CAF, communes, départements. C'est le cas de la protection de l'enfance, politique décentralisée mais nécessitant une intervention forte de l'État et du juge. C'est enfin le cas de l'insertion des bénéficiaires du RSA. Je l'ai aussi évoqué avec un éclatement entre Pôle emploi, les départements. Comme je l'ai dit au congrès de l'AMF, je veux ici partager avec vous ma conviction que la politique sociale n'est clairement pas une politique décentralisée comme les autres.

Quand on parle de décentralisation, je pense que nous avons un malentendu dans notre pays. On parle trop souvent de délégations de compétences pour être au plus près du terrain. Ce n'est pas ça la décentralisation. Décentraliser, c'est donner à des collectivités qui ont des exécutifs démocratiquement élus des responsabilités qui supposent d'avoir un débat démocratique qui correspond aux territoires, des compétences qui vont avec, des responsabilités qui vont avec. Qui pense une seule seconde que la politique sociale, en particulier la lutte contre la pauvreté dans notre pays est une politique départementale ? Je ne crois pas que ce soit vrai. Nos compatriotes ne pensent pas qu'il y a 100 politiques sociales dans notre pays. Et donc, nous avons délégué aux départements des compétences et des prestations. Ils agissent comme des opérateurs de l'État. Et donc oui, nous avons besoin d'une compétence au plus près de l'État. Mais est-ce que les collectivités territoriales sont des opérateurs de l'État ? Puisque des départements et des régions, c'est un vrai débat démocratique et institutionnel que nous devons avoir. Parce que si ce sont des opérateurs de l'État, quelle est à ce moment-là leur marche démocratique et quelle est avec la responsabilité démocratique qui leur incombe ? Je sais qu'ils sont attachés à cette responsabilité démocratique, à juste titre, moi aussi. Mais je sais aussi qu'il faut qu'il y ait à ce moment-là un système d'équivalence entre les compétences, les responsabilités et les moyens et le débat démocratique qui s'en accompagne et que l'échelle de temps et d'action soit aussi celle du débat démocratique. Je crois très profondément que pour nos politiques sociales, il faut plus de proximité. Il faut surtout, comme vous l'avez compris, beaucoup plus de cohérence et de synergie entre tous les acteurs, casser les silos qui peuvent exister entre communes, départements, régions, État, monde associatif. Et j'en passe.

Réussir à faire de l'ensemble d'ailleurs de nos compatriotes des acteurs de cette politique-là, les remettre en synergie au plus près du terrain. Mais sortir de débats institutionnels pour gagner de l'efficacité au plus près du terrain et sortir de la défiance. Et donc, cette méthode de contractualisation que nous avons lancée dans le cadre de la stratégie pauvreté, je crois, est le ferment de la bonne méthode en la matière. C'est aussi pour ça que je pense que sur ce sujet, comme on l'a fait sur quelques autres, il faut sortir des débats théoriques et avoir

une logique de contrat et de projet. Le Gouvernement a su le faire quand il s'agit de refaire, par exemple, les centres-villes, actions « Cœur de ville ». Vous allez me dire : « ça n'a rien à voir avec le sujet ». Si, en quelque sorte, on aurait pu passer 3 ans à faire une loi pour savoir si c'était du ressort de la région, du département, de la commune ou de l'État de refaire les centres-villes, de mettre le commerce, du logement. On a fait l'inverse. On a dit : « OK, on va faire des projets, on les finance ». Notre vision, c'est que les centres-villes, nos concitoyens veulent y remettre des logements, du commerce, de la vie, de l'humanité, de la proximité. Eh bien, voyons les maires qui ont des projets, on les accompagnera quels qu'ils soient. On va adapter le projet, on met les financements. Logique de contrat de projet. On a plus de 250 villes qui sont en train de se transformer. Les projets sont sortis de terre. Il nous faut, sur les sujets de lutte contre la pauvreté, réussir à avoir la même culture de pragmatisme et d'efficacité, et donc, parfois casser les habitudes prises, simplifier les choses, tout à la fois clarifier rôles et responsabilités, mais rentrer dans cette logique d'efficacité contractuelle à laquelle, je crois.

Je vais maintenant conclure complètement mon propos sur un sujet crucial pour notre société et qui vous concerne très directement. C'est celui des métiers du travail social. N'y allons pas par 4 chemins. Ces métiers sont en crise. Il y a une perte d'attractivité, un déclin des vocations et on connaît le hiatus. Les travailleurs sociaux sont des professionnels de terrain majeurs pour notre pays bien souvent d'ailleurs des passionnés, des gens pour qui ce n'est pas simplement un travail mais une vocation. Le sens de ces métiers est là mais ils sont insuffisamment reconnus avec des perspectives de carrière trop peu attractives et des conditions de travail difficiles. Résultat : ces métiers sont délaissés et dans certains endroits, ce sont 40 % des professionnels qui manquent. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre me demande à annoncer la tenue en ce début d'année d'une grande conférence sociale qui devra non seulement fixer le cap et la méthode mais aussi proposer des solutions concrètes. Il s'agira de repenser globalement ces professions, les conditions de travail, les parcours professionnels, les passerelles entre les métiers, les salaires, la reconnaissance de ce qu'est le travail aujourd'hui et les défis qu'il doit relever.

Cette conférence sociale qui se tiendra en février rassemblera états, départements, partenaires sociaux afin que nous y travaillions tous ensemble en responsabilité avec évidemment vous-mêmes et l'ensemble de vos collègues pour mieux valoriser et reconnaître ces métiers qui sont au cœur de notre pacte social pour une raison simple. Nous avons vu pendant cette crise l'importance de notre modèle social. Nous voulons une société plus inclusive qui nécessitera plus de services. Nous croyons dans cet investissement pour éviter les situations de précarité ou de pauvreté qui nécessitent un accompagnement humain et pas simplement le versement de prestations. Nous sommes une société qui vieillit et pour laquelle, je dis là aussi très clairement la stratégie que nous conduisons et de ne pas conduire toutes les personnes dans des structures mais de leur permettre aussi de vivre le plus longtemps possible chez elles ou en famille ou en étant accompagnés. Tous ces métiers et les métiers aussi à l'égard de celles et ceux que nous accompagnons et qui sont sur notre territoire, demandeurs d'asile et en situation, en situation de grande précarité, toutes ces situations, elles requièrent cet investissement humain et le métier du travail social. Et donc, si nous n'en reconnaissons pas l'importance cardinale dans la vie de la nation, la valeur, et la dignité, nous n'en construirons pas l'attractivité, et nous allons créer des situations sociales, humaines absolument, aujourd'hui, non perçues, non prises en comptes, mais qui aggraveront, je dirais, massivement la situation de notre pays. Et donc, je pense que ce sujet est un sujet évidemment, de dignité et de valorisation, et de structuration de tous ces métiers et de cette filière, mais c'est un sujet essentiel, où l'école, le soin, l'accompagnement des autres vont prendre une place croissante. Et donc, cette conférence sociale est à mes yeux un rendez-vous extrêmement important.

C'est pourquoi, pour conclure, je ne vous dis pas simplement courage, mais je vous dis également confiance.

La confiance que nous devons constamment renforcer, celle qu'il y a eu entre le Gouvernement, les collectivités territoriales, et l'ensemble des acteurs que vous êtes durant la crise. Nous devons savoir la bâtir et la consolider en sortie de crise, pour réussir quelques-uns des défis.

Et je n'ai pas été exhaustif, mais quelques-uns des défis que je viens d'évoquer, qui sont vitaux pour notre société, parce que je crois que tous nos compatriotes ont compris qu'être une nation de citoyennes et de citoyens était une aventure éminemment humaine.

Voilà, je ne serai pas plus long, je l'ai déjà sans doute été bien trop. Bon travail, en tout cas à toutes et tous.

Merci de votre invitation, et merci de m'avoir offert l'opportunité de partager quelques convictions avec vous.

Bon courage !